

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 A 18H30

Etaient présents : BACCI Jean, RIBOULET Gilbert, TAMBOURIN Pierre, BLANC-CATENACCI Marie-Hélène, BLANC Michel, RASPAIL Elisabeth, NAVILLOD Frédérique, HERRIOU Jean-Pierre.

Absents représentés : GENIO Ghislaine (pouvoir à BLANC-CATENACCI Marie-Hélène), MEHEUT André (pouvoir à TAMBOURIN Pierre), GENIO Jean (pouvoir à RIBOULET Gilbert).

Secrétaire de séance : NAVILLOD Frédérique

Date de la convocation : Mardi 15 Septembre 2020

Quorum atteint.

Début de la séance : 18h40

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 Juillet.

ORDRE DU JOUR

1* Convention de servitudes entre Enedis et la commune pour la construction du parc photovoltaïque

Dans le cadre de la poursuite du projet de parc photovoltaïque, il est nécessaire à la commune de signer des conventions de servitudes avec Enedis. En effet, la société a besoin de passer les étapes de consultation et d'engager les demandes d'autorisations nécessaires.

2* Géoréférencement des réseaux classes sensibles

Nous avons le devoir de répertorier tous les réseaux avec une date butoir à 2025. Le passage des réseaux est repris approximativement dans nos dossiers et chez les concessionnaires depuis de nombreuses années. Nous passons donc un accord avec SYMIELECVAR qui procédera à la géolocalisation de tous les réseaux électriques (coût approximatif entre 2000 et 3000€).

3* Secours Liban

L'association des maires sollicite les maires a participé à la levée de fonds pour les sinistrés du Liban. Nous délibérons pour savoir à quelle hauteur nous pouvons faire un geste. La somme de 300€ est proposée.

Bistrot de pays

En préséance du conseil, nous avons reçu les gérants et avons échangé sur les doléances et ressentis de chacun au sujet de l'exploitation du Bistrot de Pays. Les gérants ayants fournis lors de cet entretien les chiffres budgétaires, après discussion, il est proposé que la décision finale sera prise après étude des éléments.

Bilan de l'exploitation de l'eau et de l'assainissement 2019

Monsieur le maire expose l'ensemble des chiffres et remarques concernant les bilans d'exploitation de la SEERC-SUEZ, société fermière de la commune.

Pour l'eau :

4 réparations de fuites, dont une sur le réseau et 3 sur les branchements de particuliers.

173 contacts clients, 325 abonnements au total, 52 981 m³ facturés.

Avec une conformité à 100 %, le réseau est particulièrement bien entretenu. Plusieurs analyses sont effectuées au cours de l'année.

Pour l'Assainissement :

Le réseau d'assainissement est particulièrement ancien et comporte de nombreuses anomalies :

- 3 débouchages de collecteur ont été réalisés
- 4 désobstructions de branchement

Comme précisé dans le SDA (schéma directeur d'assainissement) de 2018, les réseaux d'assainissement sont très vétustes, c'est pourquoi nous avons engagé un curage préventif important. Afin de maintenir le bon écoulement des eaux usées, 60% du linéaire du réseau a été curé de façon préventive sur les secteurs sensibles connus.

Compte tenu des projets de la commune, de l'âge de la station d'épuration (1977) ainsi que des limites de capacité parfois observées en période de pointe, le schéma directeur réalisé en 2018 envisage la reconstruction d'une STEP de 250 EH (avec une réserve portée à 400 EH en fonction de l'aboutissement des projets de la commune). La filière préconisée serait un filtre planté de roseaux. La station d'épuration étant déclarée non conforme, cela nous permet d'obtenir 80 % de subventions pour la nouvelle station.

QUESTIONS DIVERSES

Rue de la Remise : un problème de circulation est signalé rue de la Remise, notamment dû à l'utilisation des GPS orientant vers le centre du village et les rues très étroites. Monsieur le maire propose aux élus de réfléchir à des solutions de types panneaux, réorientation, ...

Carraire Saint Martin : Le propriétaire de la maison en bout du chemin Saint Martin souhaite acquérir la partie carraire sans la fermer, de façon à ce que les véhicules soient arrêtés. Une réflexion est engagée par les élus sur le sujet.

Suggestion d'une cabane à livres : Le passage derrière le bistrot de pays est proposé car il est à l'abri et éclairé. Elle viendrait en remplacement de l'ancienne cabane à livres située à l'ancien point Info.

PNRV (parc naturel régional du Verdon) : M. Herriou annonce que le bureau du PNRV a été renouvelé et qu'il a été élu pour la commune de Moissac-Bellevue. Ainsi, deux élus Moissacais siègent au bureau, lui-même et M Bacci au titre du Conseil Régional.

Fin de séance : 19h40